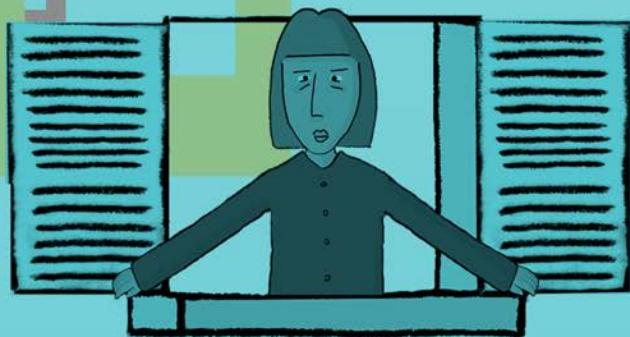


"COMMENT MALTRAITER UN VIEILLARD A DOMICILE" ⇒ en 10 leçons



Par l'équipe d'ALMA France et le Dr. Laurence HUGONOT-DIENER



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ **SOMMAIRE**

INTRODUCTION : **p.3**
Pr. Robert HUGONOT
(Président d’ALMA France)

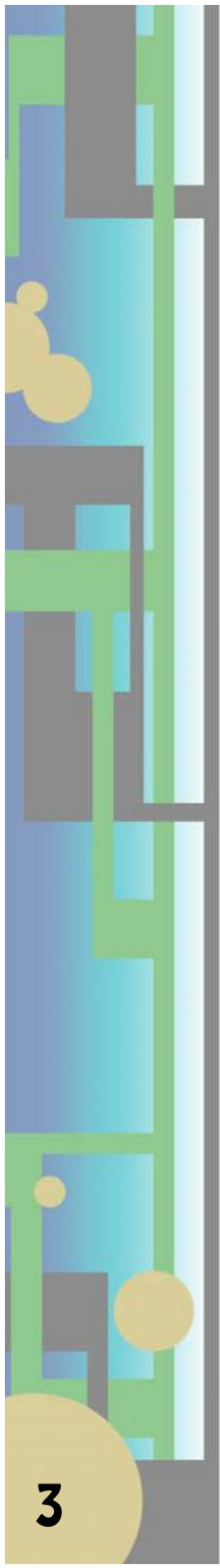
1. SECRETS DE FAMILLE OU LA LOI DU SILENCE **p.5**
Commentaire : Michèle MYSLINSKI
(psychologue clinicienne, maître de conférences,
Université Pierre Mendès France, Grenoble).

2. MALTRAITANCE... ACCIDENTELLE ? **p.9**
Commentaire : Dr. Laurence HUGONOT-DIENER
(Consultation mémoire, Hôpital Rothschild, Paris)

3. LA VIEILLESSE «FARDEAU» **p.13**
Commentaire : Maître Isabelle STAUFFERT-GIROUD
(avocat-conseil d’ALMA France)

4. EN TROP DANS SA FAMILLE **p.17**
Commentaire : Dr. Laurence HUGONOT-DIENER
(Consultation mémoire Hôpital Rothschild, Paris)

5. ENFERMEMENT OU PROTECTION? Commentaire : Michèle MYSLINSKI, (Psychologue clinicienne, maître de conférences, Université Pierre Mendès France, Grenoble)	p.21
6. UNE MERE INDIGNE... ! Commentaire : Jacqueline ROBERT (secrétaire d'ALMA Isère, ancien magistrat)	p.25
7. CHANTAGE AFFECTIF Commentaire : Christian COLLIN (coordonnateur d'ALMA France)	p.29
8. VIEILLE DAME INDIGNE OU MAMIE GATEAU Commentaire : Dr. Laurence HUGONOT-DIENER (Consultation mémoire, Hôpital Rothschild, Paris)	p.33
9. LA BOURSE OU LA VIE ? Commentaire : Dominique GERBI (Psychologue, Directrice d'EHPAD)	p.37
10. ENSEMBLE CHEZ SOI	p.41
CONCLUSION : Pr. Robert HUGONOT (Président d'ALMA France)	p.45



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ INTRODUCTION

Pr. ROBERT HUGONOT
(PRESIDENT D'ALMA France)

Mes propos préliminaires ne sont pas seulement une précaution oratoire... En fait, je voudrais d'abord vous dire que la grande majorité des familles sont admirables et qu'elles entourent chaleureusement les personnes âgées, les anciens de la famille, même dans les cas de grande difficulté, et que s'il s'agit d'un éloignement géographique, tout est fait également pour qu'elles soient rapprochées.

En fait la difficulté vient de ce qu'on ne sait pas toujours parfaitement déterminer quelles sont les familles violentes, quelles sont ces familles où la violence serait « un mode de vie habituel » comme l'avait dit, il y a déjà longtemps un sociologue suédois. Et, on ne sait pas bien déterminer quelles sont ces violences et ces maltraitances pour plusieurs raisons.

Tout d'abord parce que cette personne maltraitée ne va pas se précipiter vers les pouvoirs publics pour aller dénoncer quelqu'un de sa famille. Et secondairement parce que cette personne se sent souvent, pour sa famille, comme un fardeau et qu'elle se sent de trop en quelque sorte.

C'est là le travail de dépistage et d'étude que fait le réseau ALMA tous les jours, dans les différents coins de notre pays, à travers les nombreuses associations qui le composent.

Alors vous allez maintenant voir des situations pour le moins conflictuelles, car quelquefois, nous avons forcé le trait exprès pour mieux le faire sentir.

Vous allez voir dix situations conflictuelles et si vous voulez, quand elles auront été exposées, nous en reparlerons.

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 1. **SECRETS DE FAMILLE OU LA LOI DU SILENCE**



Voix 1: tout cela, ça se passe en famille, et la famille, c'est secret... Les secrets de famille, ça existe non? Personne ne doit s'immiscer... C'est à nous, c'est chez nous. Les enfants, les vieux, c'est notre affaire...

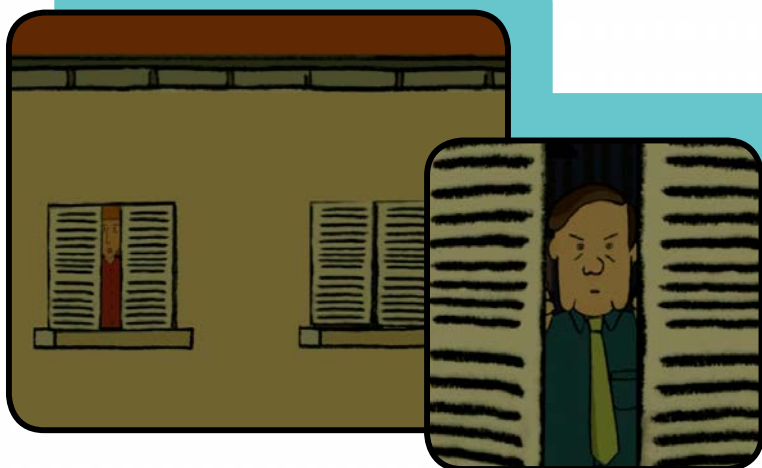
Voix 2: notre linge sale, on n'a besoin de personne pour le laver à notre place... On s'en occupe nous-même... Et c'est très bien comme ça !





Voix 1: l'intimité, ce n'est pas publique, c'est la loi qui dit ça... Elle protège la vie privée. Un point c'est tout.

Voix 2: ni l'enfant ni le vieillard un peu bousculés ne vont dénoncer ceux de la famille qui, selon eux, les maltraitent... On est entre nous, ça reste entre nous...



Voix 1 + voix 2:
Tout va bien !
de quoi vous mêlez-vous?

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒ 1. **SECRETS DE FAMILLE OU LA LOI DU SILENCE**

COMMENTAIRE

MICHELE MYSLINSKI

(Psychologue clinicienne, maître de conférences, Université Pierre Mendès France).

Lorsqu'il y a une maltraitance en famille, qu'elle soit physique, morale ou financière, il est rare que la victime s'en plaigne elle-même. Certains signalent quand même, la famille extérieure au domicile, les voisins, le personnel de soutien et de soin...

Mais, il ne faudra jamais accepter ces témoignages comme vrais, tant qu'ils n'auront pas été confirmés.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 2. MALTRAITANCE... ACCIDENTELLE?



Voix 1 (infirmière): Ah, docteur, voilà, cette dame de 82 ans vient d'être admise, il y a une heure, avec une fracture du col du fémur. Elle dit qu'elle a glissé sur son parquet; j'ai relevé des ecchymoses dans son dos... Des bleus... Comme des traces de coups ... Je me demande...

Voix 2 (interne homme): La fracture du col par bousculade, on sait maintenant que ce n'est pas rare ! Mais comment le savoir ! Elle vit où, cette dame ? Chez ses enfants ?





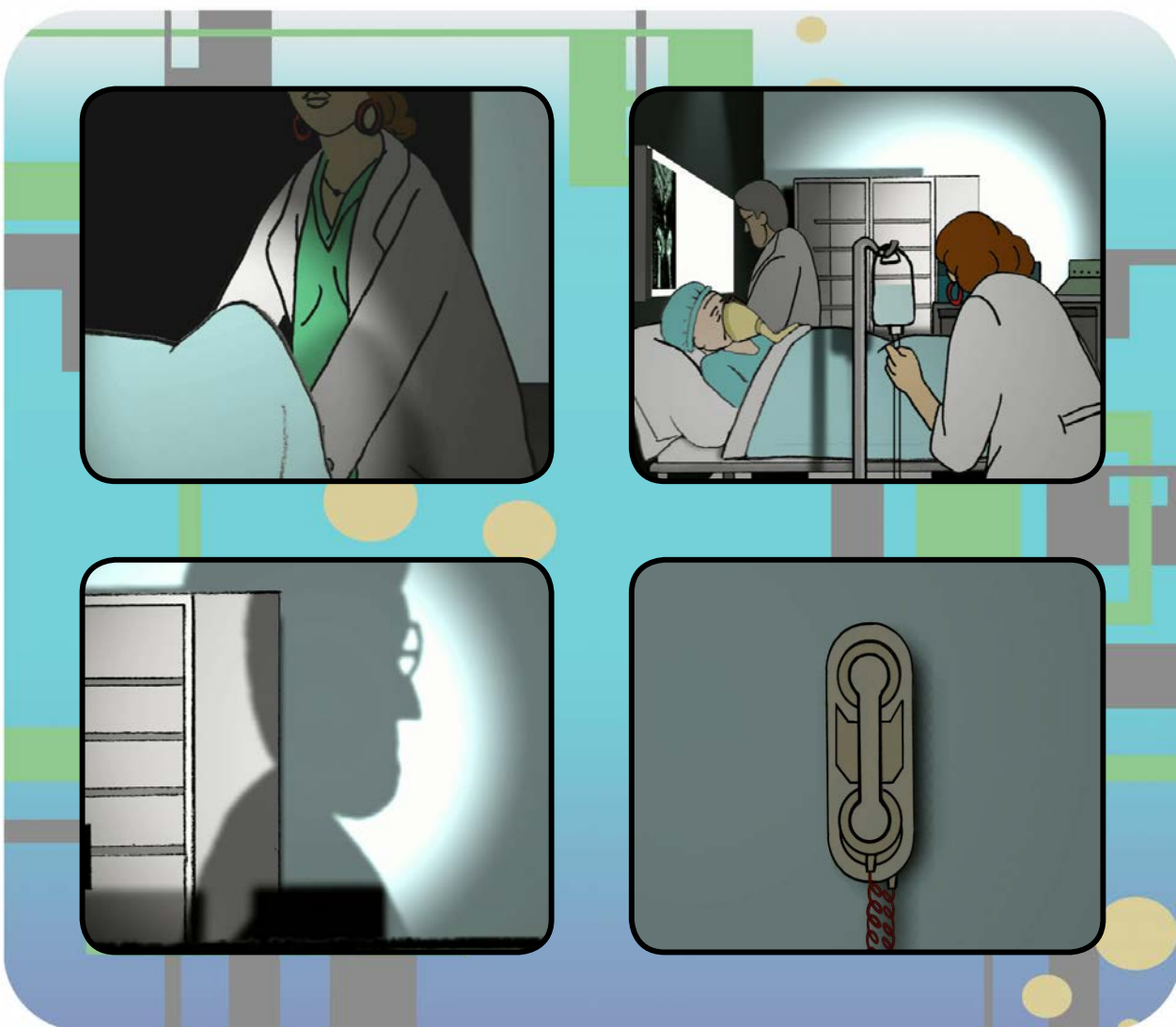
Voix 1 : Les enfants... Ce sont toujours eux les plus indignés si on bouscule la mère ou la grand-mère ! Mais, ce sont aussi bien souvent eux qui l'ont poussée !

Voix 2: Ca c'est bien vrai ! le fils ou le gendre rentre à la maison... Un verre de trop dans le nez... Et ça dégénère à la moindre dispute !



Voix 1 : Mais comment en être sûr ? chez les vieilles personnes, la peau est fragile, sensible. La moindre pression, le plus petit choc, tout marque... Ce n'est pas forcément de la maltraitance... On devrait quand même voir avec son médecin traitant.

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒2. MALTRAITANCE... ACCIDENTELLE?

COMMENTAIRE

Dr. Laurence HUGONOT-DIENER

(Consultation mémoire, Hôpital Rothschild Paris 75012):

Il est vrai qu'au grand âge, la peau est très fragile et les hématomes très fréquents. On sait par ailleurs que les déments chutent plus que les autres. Il n'empêche qu'il faut se poser la question de la maltraitance de façon systématique devant des ecchymoses récurrentes et à fortiori devant des fractures. Quelques questions au patient et à son entourage permettent le plus souvent de se faire une idée de ce qui s'est réellement passé.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 3. LA VIEILLESSE «FARDEAU»



Voix 1 (homme retraité): Je suis retraité, ma femme aussi... Et maintenant il faut passer notre temps à s'occuper de l'autre, la belle mère...



Voix 2 (épouse): On a fêté ses 92 ans lundi dernier...

Voix 1: Ouais, mais elle a tout le temps mal au dos, elle ne peut plus rien faire ... Et elle vit chez nous depuis un bon moment !



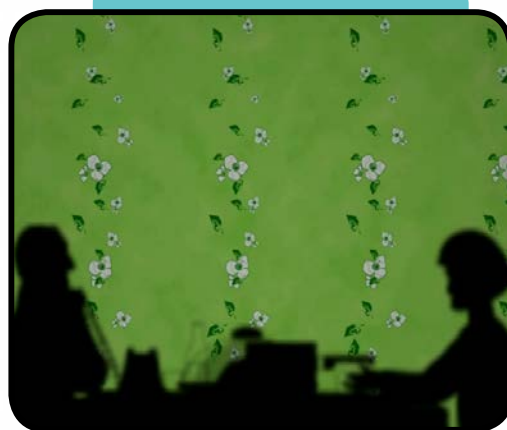


Voix 2 : Et en plus, nous payons une aide ménagère trois fois par semaine, parce qu'avec mes genoux ...

Voix 1 : Je ne vous cache pas qu'on n'en peut plus ! On en a marre ! Des fois, on a même envie de partir et de la laisser seule.

Voix 2: Et si on partait ! Hein ? On remplirait le frigidaire, on lui laisserait du linge dans sa chambre, et elle a la télé... Et hop vive la liberté !

Voix 1: Oui, on prendrait la voiture et on descendrait dans le Midi juste quelques jours ! On a le droit aussi !



Voix 3 – voix-off

Depuis, cette idée est devenue une réalité. Et la dame âgée s'est retrouvée seule, plusieurs jours et à plusieurs reprises.

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒3. **LA VIEILLESSE «FARDEAU»**

COMMENTAIRE

MAITRE STAUFFERT-GIROUD
(AVOCAT CONSEIL D'ALMA FRANCE):

Bien évidemment, le soutien familial est le moyen le plus pratiqué et le plus apprécié des personnes âgées, cela leur permet de rester au domicile.

Le problème c'est que les familles peuvent s'épuiser, cela n'est pas rare, c'est pourquoi, il faut accepter que les familles aient droit à des vacances. Et par conséquent, placer une personne âgée pendant ses vacances, ce n'est pas démissionner pour autant. Je rappelle les dispositions de la Loi, le texte pénal prévoit que l'on peut être sanctionné en cas de délaissement d'une personne âgée et c'est l'article 223-3. Une jeune femme a été sanctionnée par la Cour d'Appel de Paris pour avoir abandonné sa grand-mère dans le froid et sans soins, à un an d'emprisonnement avec sursis.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 4. EN TROP DANS SA FAMILLE



Noir..... Une voix de vieille dame appelle.....

Voix 1: Léa... Léa ? Tu peux venir me pousser près de la fenêtre ? Léa....

.....Noir... Silence.....

La vieille dame appelle.....

Voix 1: Léa ? J'ai fait tomber mes lunettes... Léa ?

.....Noir... Silence..... La vieille dame appelle.....

Voix 1: Je boirais bien un thé... Avec un petit gâteau... Léa ? Tu m'entends ?

Une autre voix féminine, plus jeune (Léa)

Voix 2: Léa, Léa... Je n'ai pas que cela à faire moi ! Elle peut crier, je n'apporte plus rien. Ses caprices de vieille dame, ça suffit ! Quand j'étais petite, elle m'en a fait suffisamment baver ! C'est trop compliqué de la déplacer. Elle est très bien dans son fauteuil et dans sa chambre...





Voix 2: Alors docteur, comment vous la trouvez ?

Voix 3 (Le docteur) : Un peu maigre, pas très bon moral... Elle se plaint de se sentir une charge, de ne pas manger régulièrement... De se sentir seule...

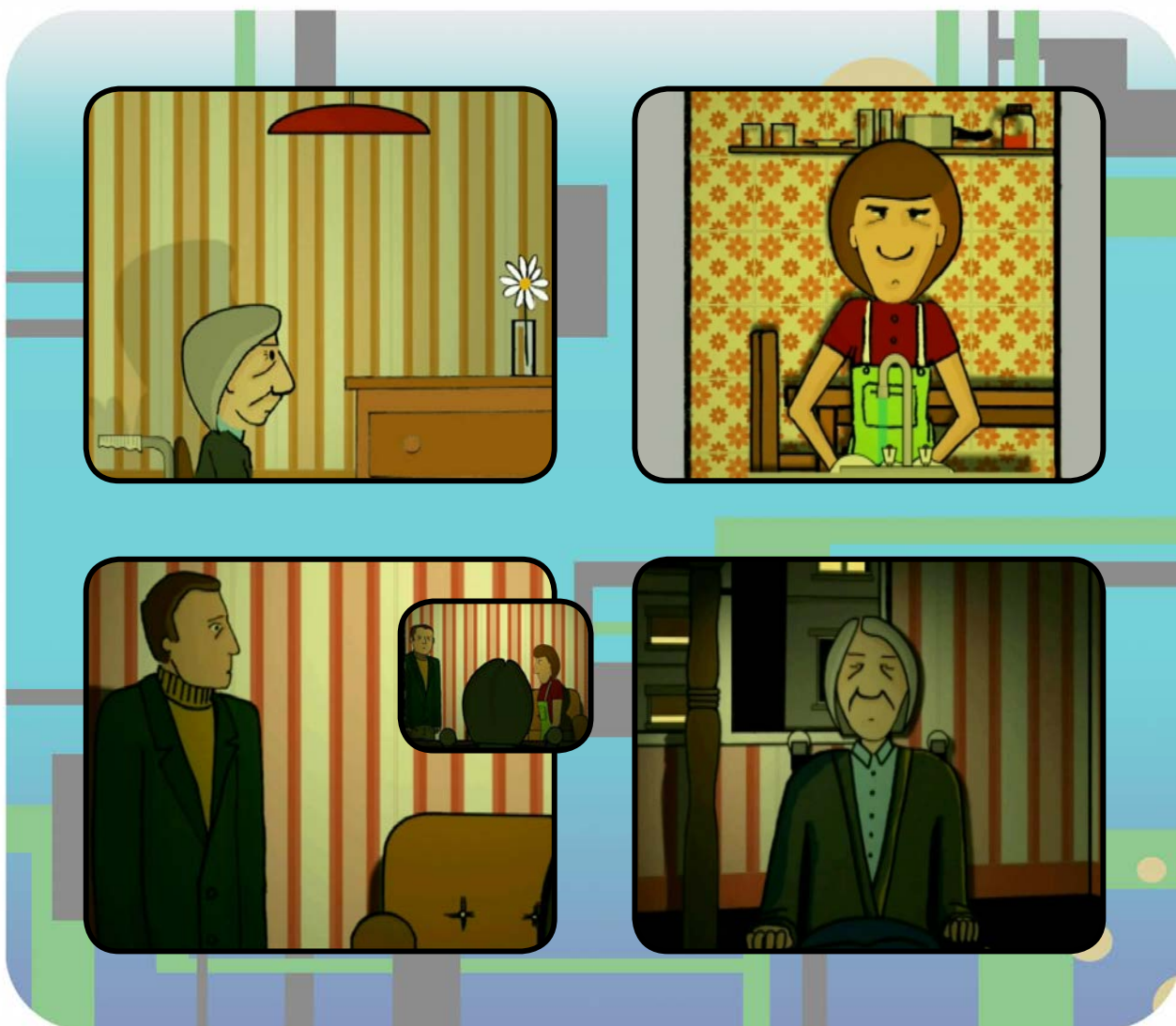


Voix 2 : Elle exagère ou elle invente ! Il faut s'occuper d'elle toute la journée ! Elle dit qu'elle n'a pas d'appétit et ne veut rien manger ! Elle fabule, il ne faut pas la croire !



Mamie (voix-off) Je suis de trop mon bon monsieur, je suis de trop ! Mais, je les comprends ; ils ont tant de travail ... Alors, moi en plus, ça fait lourd. Une maison de retraite ? Ça serait peut-être mieux ? Mais, je ne me résous pas à en parler.

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒4. EN TROP DANS SA FAMILLE

COMMENTAIRE

DR. LAURENCE HUGONOT-DIENER

(Consultation mémoire, Hôpital Rothschild)

Tous les médecins ont été confrontés un jour ou l'autre à une situation de maltraitance chez un de leurs patients qui, en raison de son état physique ou psychique, n'est pas en mesure de se défendre. Nous ne devons pas nous faire au nom du sacro-saint secret médical, encore moins au nom du principe de non-intrusion.

C'est bien une obligation de secours que nous avons qui est à la fois juridique et déontologique. Ce que je vous conseille, c'est d'appeler **ALMA**. Ils prendront le relais, avec une expérience qui est désormais aussi la leur !



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 5. ENFERMEMENT OU PROTECTION?



Voix-off : Monsieur D. a une maladie d'Alzheimer, il vit avec sa femme, qui a organisé pour lui un programme de stimulation quotidien très minuté, ce qui lui donne un peu de temps pour elle.



Les lundi et vendredi, il participe à des animations d'écoute musicale en centre de jour; c'est une de ses activités préférées, car il a toujours été mélomane et retrouve ce plaisir. Le mardi, kinésithérapie, le mercredi, orthophonie.





Les transports sont organisés en Véhicule Sanitaire Léger. On l’emmène et le ramène normalement jusque chez lui.

Un jour, pressé, un ambulancier le dépose en bas de la rue et lui indique sa maison :

Voix 1 (homme): Vous savez rentrer tout seul ? C’est là au bout de la rue ?

Voix 2 (homme âgé): Oui, bien sûr ! allez, au revoir !



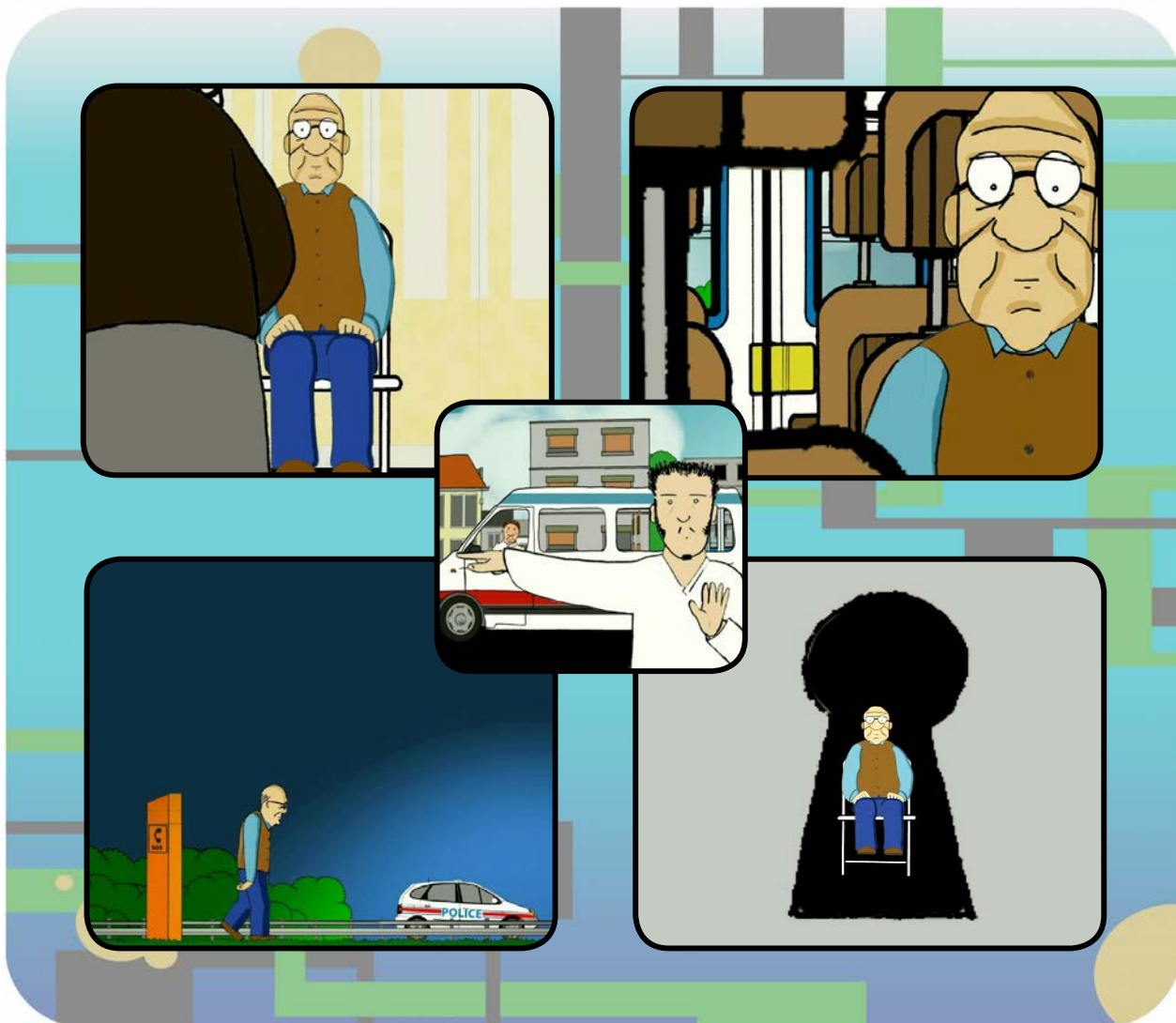
Voix-off : On a retrouvé Monsieur D. au petit matin, à 20 Km de chez lui en train de marcher le long de l’autoroute. Les policiers l’ont retrouvé confus et paniqué. Ils ont pu appeler sa femme, car ils ont trouvé, agrafé, son nom, son adresse et le numéro de téléphone au revers de son manteau.



Depuis, sa femme, qui a été très éprouvée par cette «fugue», demande aux personnes qui l’accompagnent de l’amener jusqu’à la maison et de l’enfermer: chacun a sa clé !



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒5. ENFERMEMENT OU PROTECTION?

COMMENTAIRE

Michèle MYSLINSKI

(Psychologue clinicienne, maître de conférences Université Pierre Mendès France).

L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer doit être une de nos règles absolues. Le contrat passé avec la compagnie de VSL transportant Monsieur D. doit être parfaitement clair. Il faudrait informer les ambulanciers sur les troubles réels de cette personne et sur le fait qu'elle n'en a pas conscience. Mais Madame D. doit aussi préserver ses moments de répit, elle doit donc organiser ses horaires de sortie rigoureusement afin d'être à leur domicile au moment du retour de son époux, ou prévoir impérativement, une personne relais.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 6. MÈRE INDIGNE

Une dame de 83 ans appelle ALMA pour se plaindre d’être abandonnée par ses enfants, et laisse un message sur répondeur, qui est lu par ALMA.



Voix 1 (vieille dame): Allo, je suis bien chez ALMA ?

Madame Bourgeois à l’appareil, voilà je suis une vieille dame de 83 ans. Ce sont mes enfants... Ils ne s’occupent pas de moi, ils m’abandonnent, je suis toujours toute seule, mon fils est médecin, il a 58 ans... Je suis leur mère quand même !

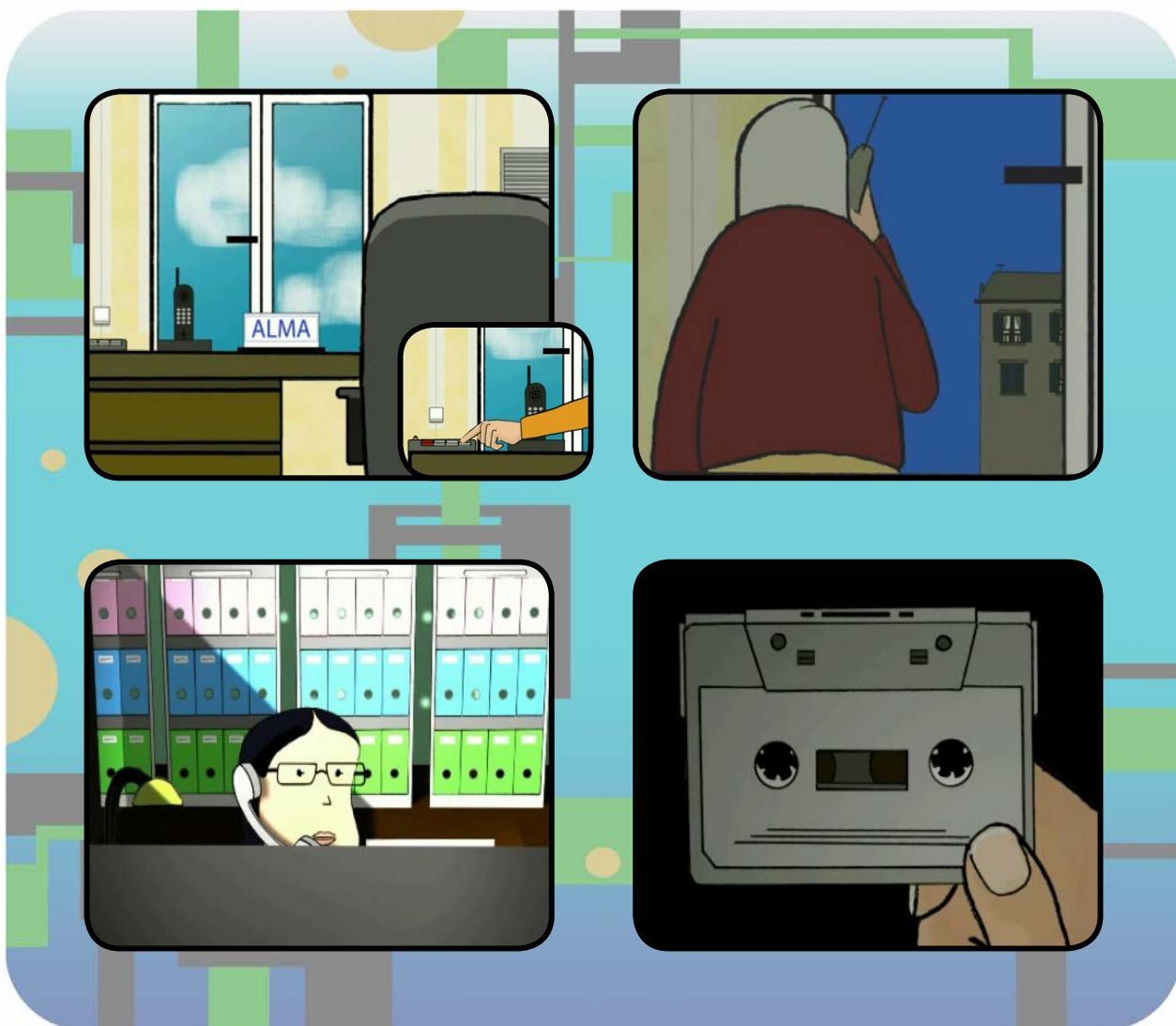
Voix 2 (assistante sociale): Allo, oui je suis l'assistante sociale, ah, c'est ALMA ! Je la connais bien Marie Bourgeois, en fait, à 35 ans, elle a quitté mari et enfants pour un «Don Juan» et n'a plus donné de nouvelles pendant des années, aujourd'hui elle est vieille, seule, et pauvre, alors elle demande une pension à ses enfants mais pour eux c'est trop tard. On peut les comprendre...
Je vais retourner la voir.



Voix 1 (sur cassette):
Je suis leur mère quand même !



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒ 6. MÈRE INDIGNE... !

COMMENTAIRE

Jacqueline ROBERT

(secrétaire d'ALMA Isère, ancien magistrat).

L'obligation alimentaire s'impose à tous les descendants et à leurs conjoints, à l'égard d'un ascendant dans le besoin ; c'est-à-dire, qui ne peut assumer sa subsistance et ses soins médicaux. Les personnes qui ont elles-mêmes subi un abandon de la part de leurs parents, peuvent toutefois être exemptées par un jugement. L'aide apportée doit être proportionnée aux besoins de celui qui la réclame et à la fortune de celui qui la doit. Ces dispositions sont anciennes, leur modification n'est pas actuellement envisagée, mais pourra intervenir dans l'avenir.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 7. **CHANTAGE AFFECTIF**



Cette scène se passe au domicile, une aide à domicile travaille chez un monsieur âgé.

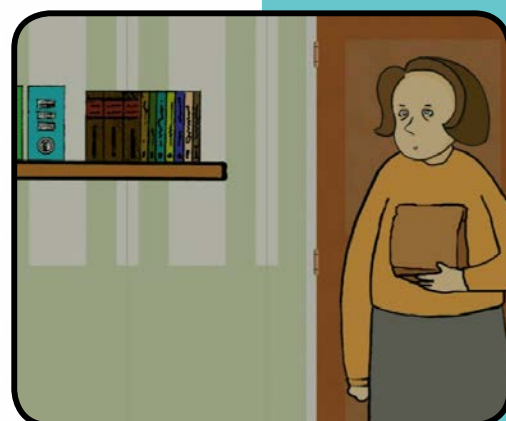
Voix 2 (aide à domicile): Bonjour, Monsieur G., comment ça va aujourd'hui?

Voix 1 (homme âgé): Oh, j'ai bien du souci !

Voix 2: Allons bon, qu'est-ce qui vous arrive?

Voix 1: Vous ne le répéterez à personne, hein? J'ai toute confiance en vous.

Voix 2: Mais vous savez bien que vous n'avez rien à craindre! Allez, racontez-moi !





Voix 1: Voilà ! Vous connaissez ma fille, Marie ? Eh bien, elle veut me faire vendre ma maison, celle de la campagne. Je ne veux pas vendre cette maison, j'y ai trop de souvenirs ; toute mon enfance ! Et le souvenir de ma femme ! Mais ma fille insiste !

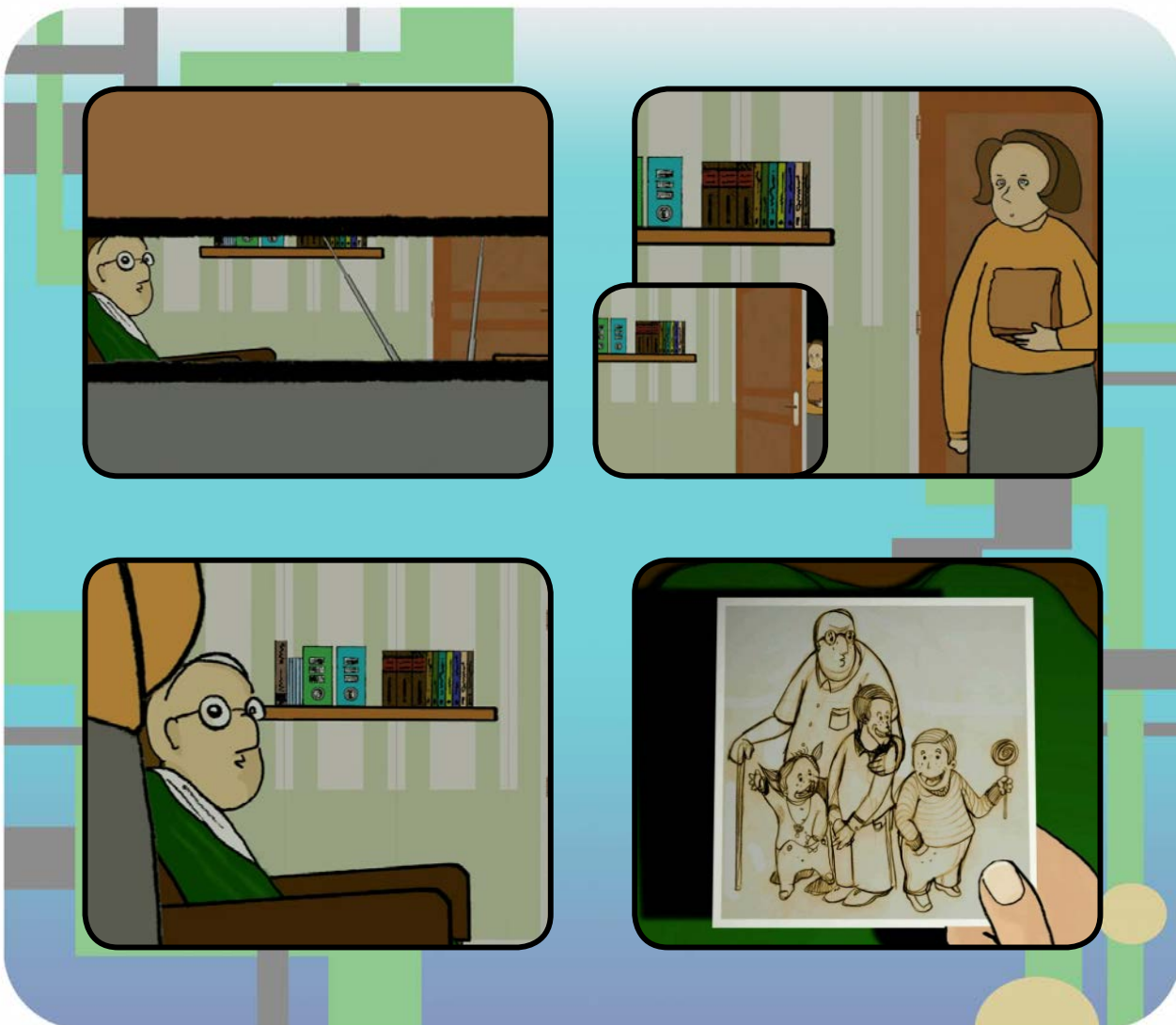
Voix 2: Mais, vous n'êtes pas obligé !



Voix 1: Non bien sûr, mais voilà ! J'ai refusé et du coup, elle ne veut plus que mes petits-enfants viennent me voir ! Vous vous rendez compte !



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒7. **CHANTAGE AFFECTIF**

COMMENTAIRE

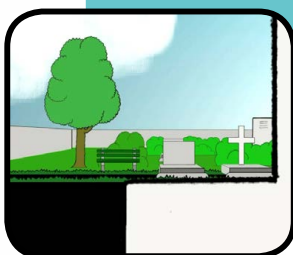
CHRISTIAN COLLIN
(COORDONNATEUR D'ALMA France)

Dans ce cas de figure, rien n'oblige heureusement ce Monsieur à vendre sa maison. De plus, la visite des petits-enfants est un droit, tant pour les grands-parents que pour les petits-enfants eux-mêmes. Par contre, devant une menace de ce genre, il peut être intéressant de mettre en place une médiation familiale, elle permettra de faire se rencontrer le père et la fille dans le but de trouver une solution satisfaisante pour chacun.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 8. **VIEILLE DAME INDIGNE OU MAMIE GATEAU?**



Voix 1: C’est son fils qui a fini de la tuer, cette pauvre vieille...



À chaque visite, une fois par mois, c’étaient des cris, des insultes, Dieu sait quoi d’autre... Elle n’en pouvait plus.

Voix 2: Mais non ! Elle était surtout bien seule ! Jamais personne ne venait la voir, ni enfants, ni petits-enfants...

Voix 3: Ou alors c’était toujours à l’improviste ! Et les mains vides ! Ils vidaient son frigo et sa cave jusqu’à la prochaine fois !





Voix 4: Remarquez, ses petits-enfants, elle les trouvait fatigants, bruyants, ils dérangent ses petites habitudes... Elle s'en plaignait ! Et chaque fois qu'ils venaient, elle les recevait mal, elle avait un fichu caractère !

Voix 5: Ils étaient quand même contents de manger les gâteaux qu'elle leur préparait ! Elle espérait toujours que ses enfants l'inviteraient... Elle passait son temps à les attendre...

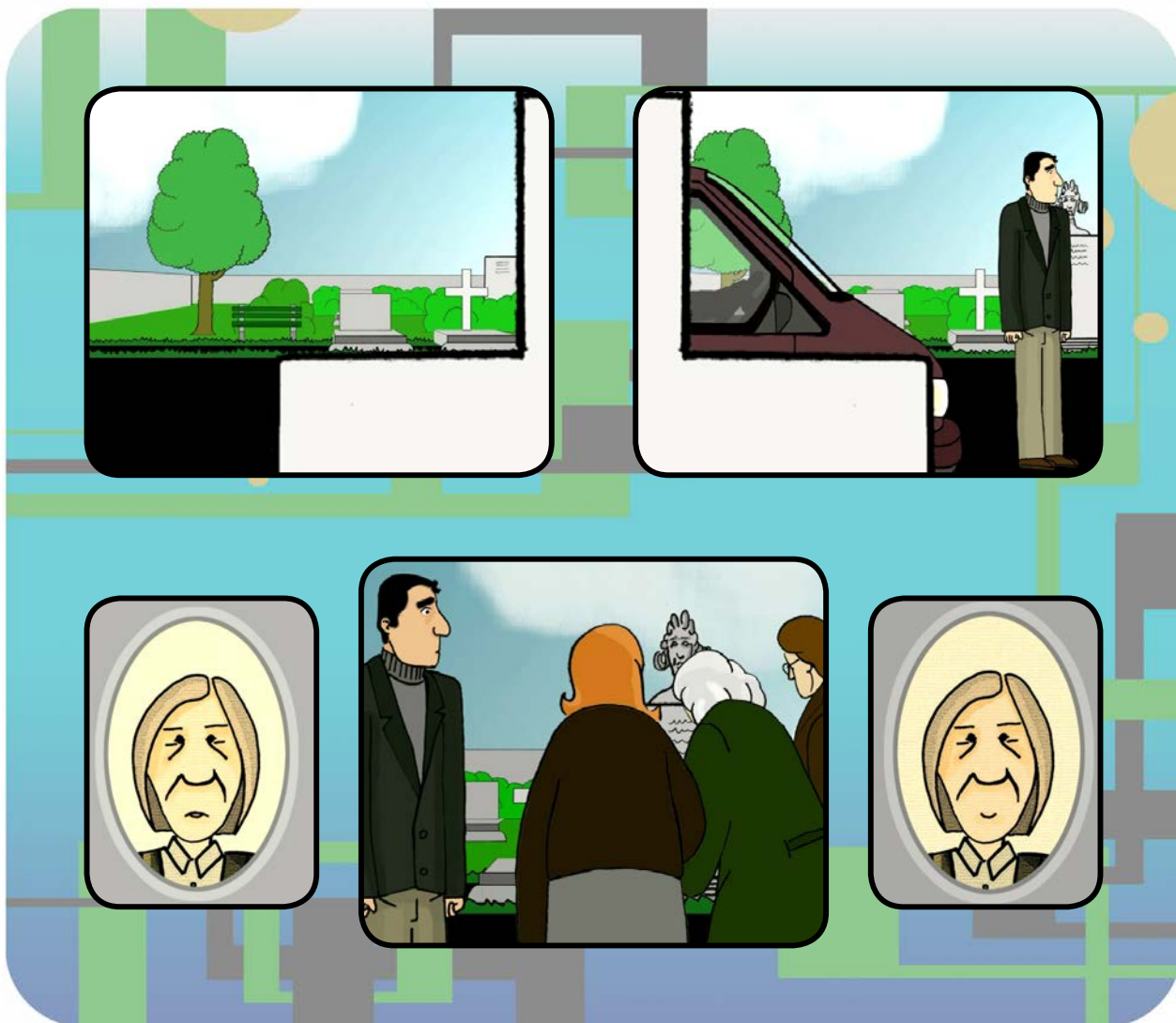


Voix 6: C'était une grincheuse, une râleuse, un genre «Tatie Danielle» !

Voix 7: Pas du tout ! C'était une gentille grand-mère... Une mamie Gâteau... seulement bien amère...



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.



⇒8. **VIEILLE DAME INDIGNE OU MAMIE GATEAU?**

COMMENTAIRE

Dr. LAURENCE HUGONOT-DIENER

(Consultation mémoire, Hôpital Rothschild)

Cette fois encore, on vérifie qu'il n'est de vérité que la sienne propre ! Un jugement trop hâtif de la famille est dangereux et inutile. Les professionnels doivent rechercher, avant tout, l'avis de la personne que l'on pense maltraitée. C'est elle seule qui peut exprimer ses difficultés, quand elle en est capable bien sûr. Cela demande d'instaurer un dialogue patient et vigilant !



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ 9. LA BOURSE OU LA VIE



Elle: La fin de mois va être difficile à boucler !

Lui: Ta mère a de l'argent...

Elle peut nous aider...

Elle: Elle le fait déjà... Elle ne veut pas donner plus !

Lui: Oui mais elle peut !
Il faut insister !

Elle: Comment ?

Lui: Tu lui dis qu'on va finir par la mettre dans une maison de retraite...

Elle: Sans lui demander son avis ?

Lui: ...Et qu'en attendant, on va la boucler dans sa chambre !

Elle: Mais de quel droit ? Pour quelle raison ?

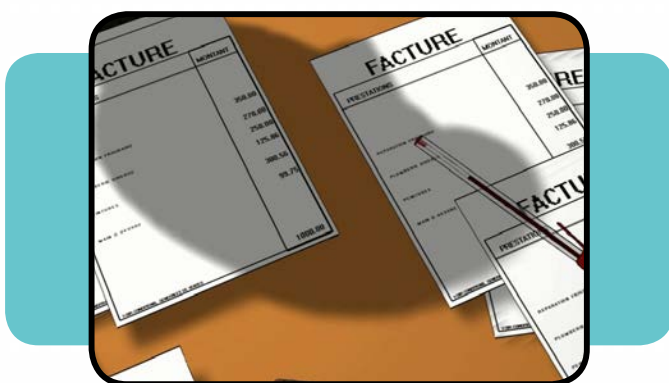
Lui: Son incontinence, ça suffit ! Cette odeur dans la maison ! On ne peut plus inviter personne !



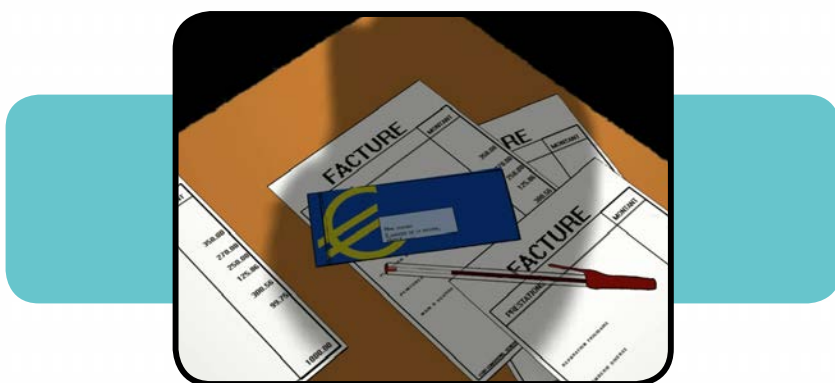
Elle: Il y a des couches spéciales pour adultes...

Lui: Ca coûte cher !

Elle: La maison de retraite aussi ! Avec ses revenus, on n'aura pas l'aide de l'APA... Au moins ici, je réduis ses frais au maximum !

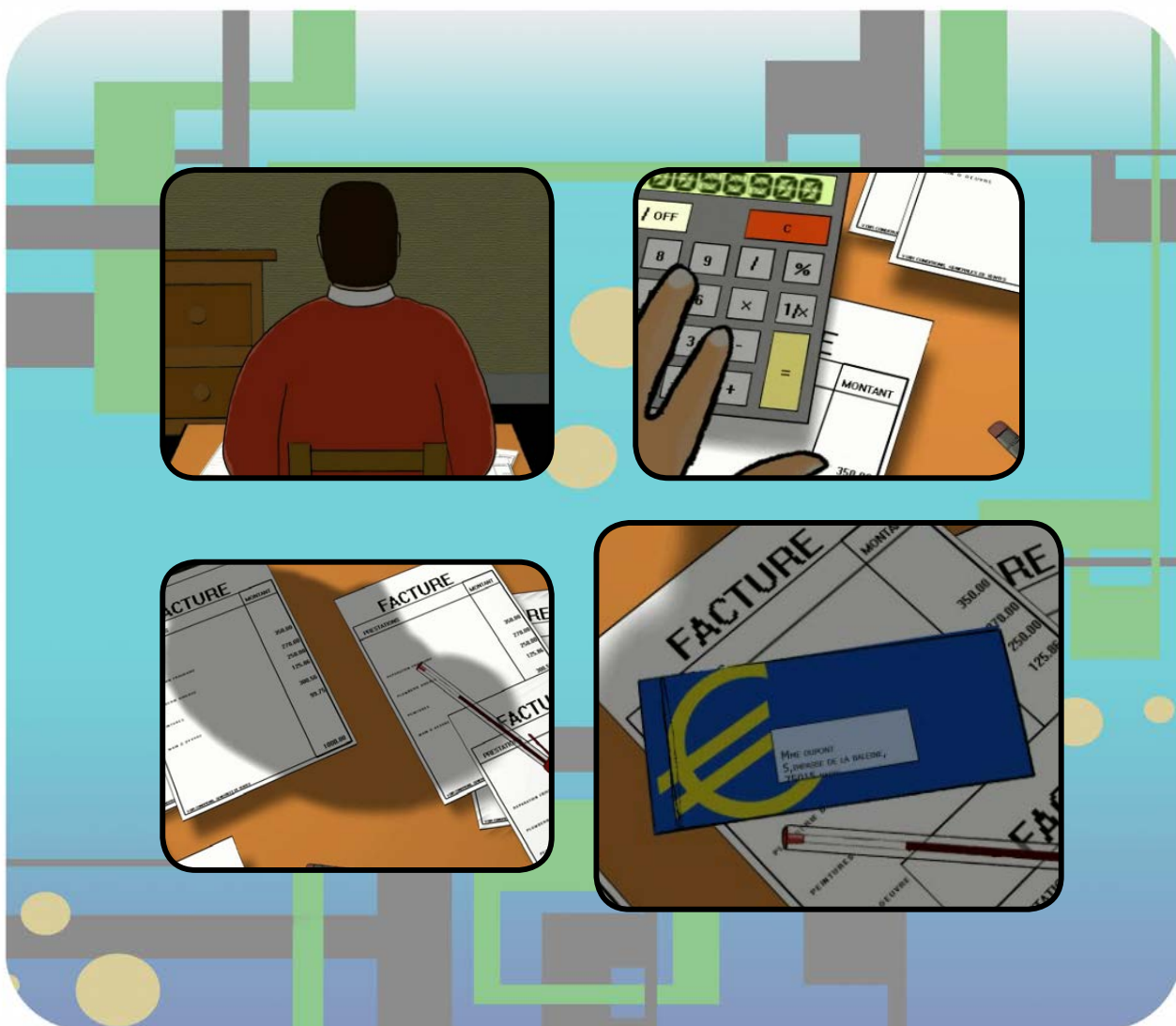


Lui: On a un autre argument : sans elle, on a une chambre et un cabinet de toilette pour Vincent ! Notre fils aussi, il compte !



Elle: Tu changes de sujet... Aller, va voir maman avec son carnet de chèques... Fais lui juste un peu peur...

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

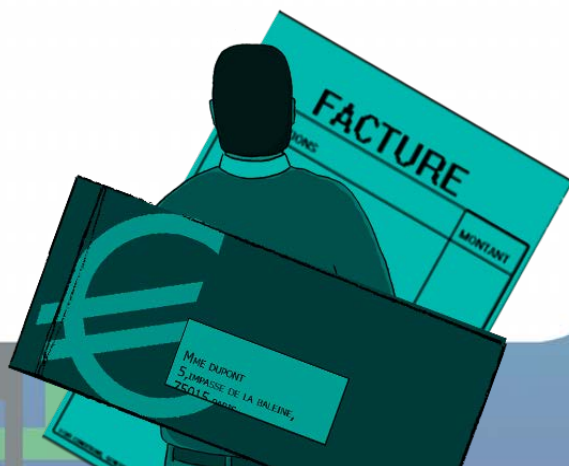


⇒ 9. LA BOURSE OU LA VIE

COMMENTAIRE

DOMINIQUE GERBI
(Psychologue, directrice d'EHPAD).

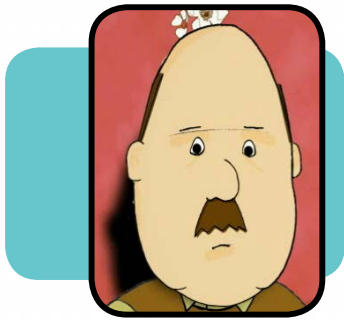
Non, la maison de retraite n'est pas une punition. Bien sûr, nous envisageons tous de vieillir et de finir notre vie chez nous, à notre domicile. Mais avec l'avance en âge et les difficultés qu'on peut rencontrer, la maison peut devenir une source d'insécurité et d'isolement; la maison de retraite peut alors être envisagée comme un lieu où on se sent en sécurité grâce à un personnel présent jour et nuit, et ce sera un lieu où on va recréer des liens sociaux, en retrouvant d'anciennes connaissances ou en se faisant de nouveaux voisins.



⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

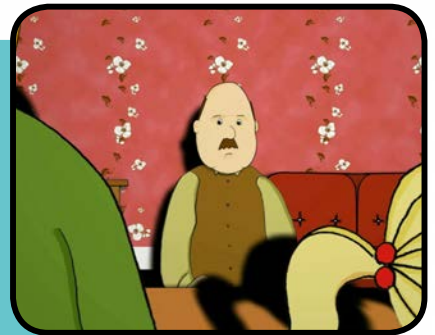
⇒ 10. ENSEMBLE CHEZ SOI

Dialogue entre un mari et sa femme, gendre et enfants d’une dame ayant une démence associée à un tremblement.



Voix 1 (mari): Comment veux-tu que nous la mettions à table avec nous ? Elle renverse tout, c’est dégoûtant, elle en met partout...

Voix 2 (femme) : Sois un peu patient ! Tiens, il existe un conte à ce sujet, écoute bien... C’est un conte des frères Grimm, écrit il y a près de 200 ans ! Et toujours d’actualité !



La leçon du petit-fils : Voix 3 (petite fille)

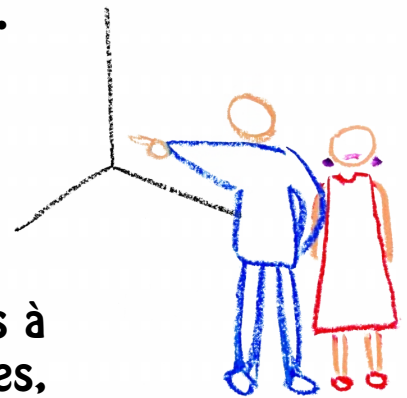


Il était une fois un vieillard si faible et si malade qu'une fois à table, une partie de sa soupe tombait sur la nappe.

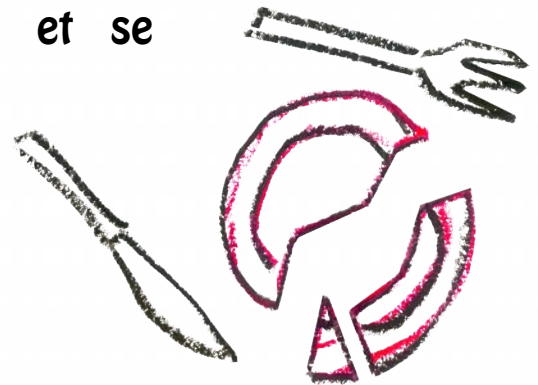




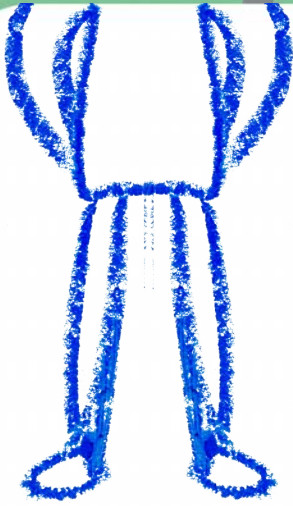
Son fils et sa belle-fille dégoûtés par ce spectacle l'obligèrent à manger tout seul, dans un coin de la pièce, avec une vieille écuelle en terre.



Le pauvre homme regardait ses enfants assis à table. Des larmes coulaient sur ses joues ridées, il tremblait encore plus, si bien qu'un jour, son écuelle tomba et se brisa.



Furieuse, sa bru lui donna une vieille jatte en bois en guise d'assiette.



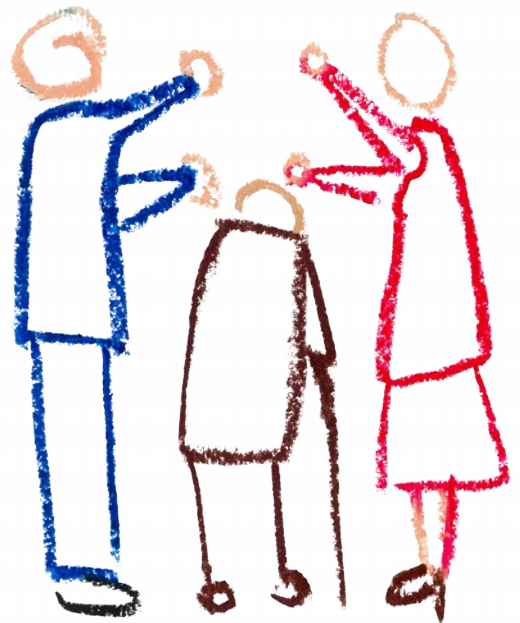
Pendant ce temps, son petit-fils assis par terre jouait à assembler des morceaux de bois.

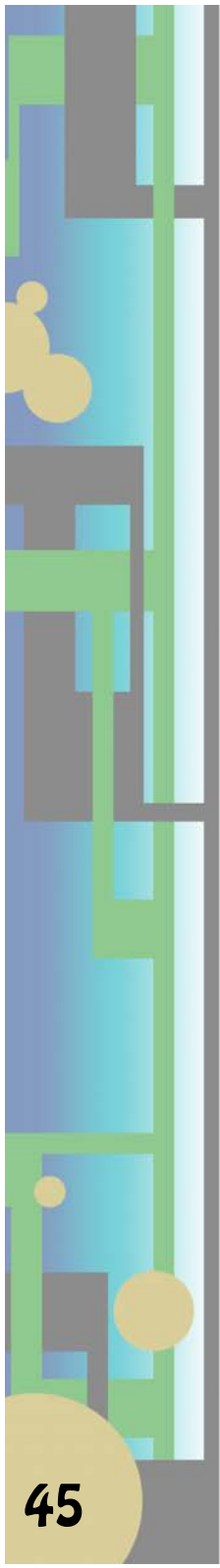


Que fais-tu là lui dit son père ?

Je fais deux assiettes pour quand vous serez vieux, répondit le petit garçon.

Le mari et la femme se regardèrent et comprirent leur tort envers le vieillard. Aussitôt, ils le remirent à sa place, à leur table.





⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

⇒ **CONCLUSION**

Pr. ROBERT HUGONOT
(Président D'ALMA France)

Les dix situations qui vous ont été présentées ne sont pas inventées, elles sont en fait tirées de l'expérience du réseau ALMA.

Le réseau ALMA, c'est 60 associations, réparties sur le territoire national et qui sont composées de très nombreuses personnes bénévoles pour la plupart.

Tout d'abord des écoutants, formés à une écoute active, particulière à ALMA, et aux différentes maltraitances, constituent des dossiers, transmis ensuite aux conseillers/référents.

Ces référents sont des professionnels de l'action sociale ou soignante gériatrique, et qui viennent étudier avec les écoutants les dossiers. Cela dit, il faut toujours conforter un signalement par d'autres témoignages.

Enfin, s'il y a des difficultés pour comprendre une situation particulière, les référents font appel à des consultants, eux-mêmes issus des autorités de tutelle : la D.D.A.S.S., le Conseil Général, la Justice, la police, etc. ainsi que les organismes d'intervention sociale et médico-sociale.*

Ces différentes consultations permettent à ALMA de proposer des solutions aux situations abordées.

Parallèlement, des mesures de prévention, en liaison avec l'ensemble du secteur sanitaire et social, peuvent être proposées.

*** L'action d'ALMA et ses conseils se réalisent à partir d'un ensemble de trois domaines de compétences : social, médical et juridique**

⇒ “Comment maltraiter un vieillard à domicile” ⇒ en dix leçons.

Pour plus d'information, contactez :

ALMA France
BP 1526
38025 GRENOBLE CEDEX



Pour connaître le centre **ALMA** le plus proche ou être mis en relation directe :

Téléphone : 08 92 68 01 18 (0,34 €/min)

Ce serveur vocal vous orientera sur le centre le plus proche.

Pour la création d'un centre **ALMA** :

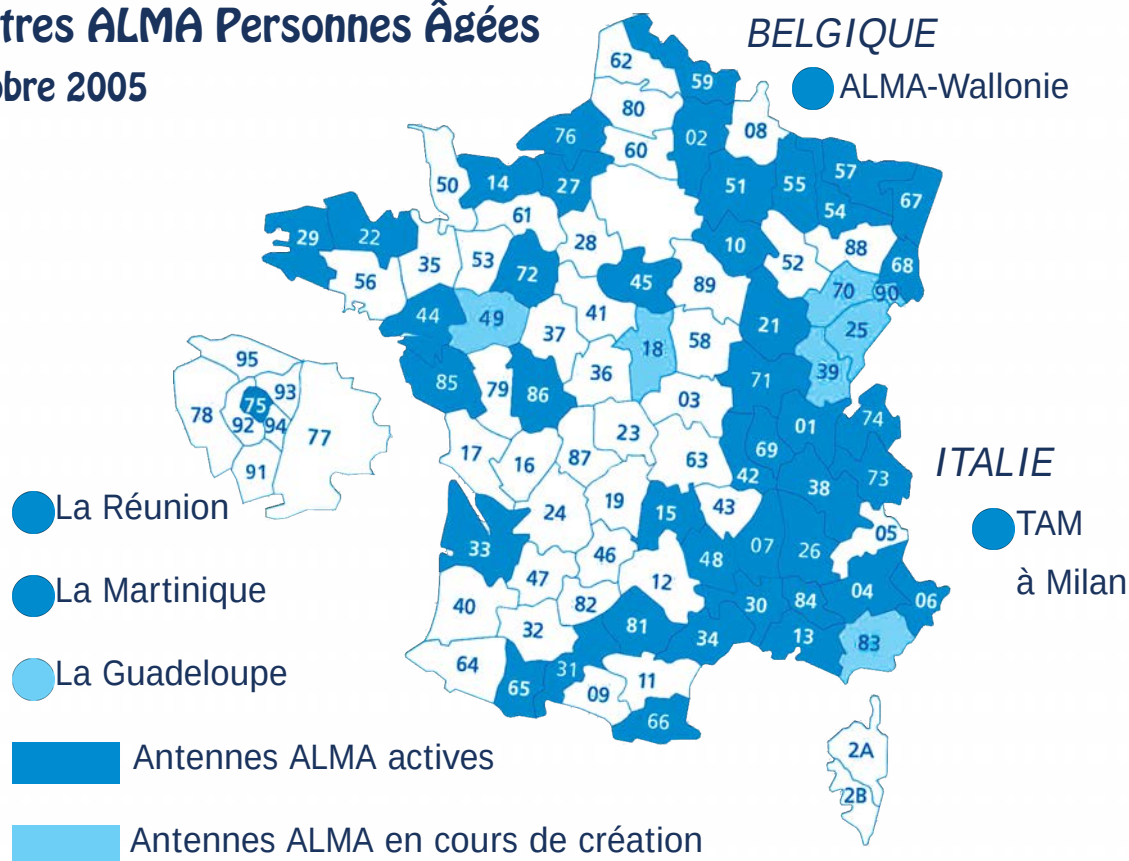
ALMA France : 04 76 84 20 40

E-Mail : asso-alma@wanadoo.fr

Un site : <http://www.almafrance.org/>

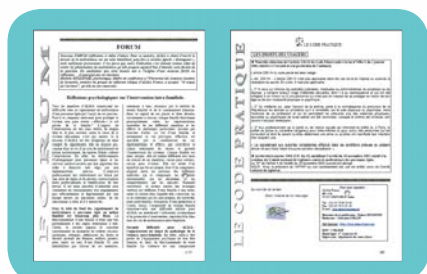
Centres ALMA Personnes Âgées

Octobre 2005



Pour en savoir plus:

«La Vieillesse Maltraîtée»
de Robert Hugonot,
Ed.DUNOD



La lettre ALMA à télécharger sur le site.

**Cette plaquette a été conçue à partir du film réalisé
Sur la maltraitance des personnes âgées au domicile.**

Directeur de projet/Mise en page: David Hugonot

Illustrations/Animations/Montage: Sebastien Moisescof

Son: Arsène Lefrançois

Comédiens voix:

**Hélène Arié
Caroline Brun
Claude Chrétien
Thomas Gourdy
Anne Grimont
Bertrand Nadler**

Directeur Artistique: Philippe Bastien

Réalisation:

MedForma

Avec la participation des Laboratoires:

Lundbeck



ALMA Allô
Maltraitance
des personnes
Agées

